

Reniers le Skime : intérêt linguistique des anthroponymes

Autor(en): **Henry, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **11 (1950)**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-12767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Reniers le Skime

Intérêt linguistique des anthroponymes

Dans un document original (fragment de rouleau en parchemin) écrit vers 1257, à Nivelles, par un des clercs de l'abbesse de Sainte-Gertrude¹, figure entre autres l'article suivant:

Jakemins de le Chapelle prist un home ki ert borgois de Nivelle a le maison Reniers le skime, ki puis ne fu veus en Nivelle, et cil avoet a nom Gerars.

Pouvons-nous considérer comme authentique cet étrange vocable, *skime*? Il semble bien, puisque, selon toute vraisemblance, on retrouve le même terme dans le nom de famille moderne *Lequime*, *Lekime*: (*Le*)*quime* est à (*le*)*skime* comme *ecar(d)* est à *scar(d)*, *escar(d)*, *ékette* à *skette*, *eskette*, *écleffe* à *skleffe*, etc.

Grâce à de belles recherches de L. Remacle et de M. Piron², qui vont fournir des éléments de comparaison sûrs, il est possible de proposer une explication de ce terme énigmatique.

Le nom de famille, picard et wallon occidental, *Lequime* est l'exact correspondant du nom de famille liégeois *Lexhime*; *skime* est la forme ancienne du picard et du wallon occidental corre-

¹ M. J.-J. Hoebanx, qui m'a fait connaître ce texte, vient de le publier, en même temps que d'autres du même genre, dans le *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire* (Bruxelles), t. CXIII, p. 41 à 69. J'ai étudié tous les anthroponymes figurant dans ces textes dans un article intitulé *Anthroponymes nivellois du XIII^e siècle* (dans: *Les Dialectes belgo-romans*, t. VI, 145 et ss.).

² L. REMACLE, pages consacrées aux cas particuliers d'évolution de *s* initial en liégeois dans *Les Variations de l'H secondaire en Ardenne liégeoise*, Liège, 1944 (surtout p. 87-88, 277-278, 289-291); M. PIRON, *Etude sur les noms wallons du singe*, dans *BCTD*, XVIII (1944), 315-351 (surtout 322 ss.).

spondant à l'ancien liégeois *xhime*, liégeois archaïque *hème*, continuateur, aujourd'hui disparu, du latin *SIMIA*¹.

«*Hème*, dont l'étymologie ne souffre pas discussion, est, à tous égards, écrit à juste titre M. Piron², un mot particulier, remarquable par son évolution phonétique.» En intervenant dans le débat, le *skime* picard vient corser cet intérêt.

L. Remacle a essayé de donner une explication, ingénieuse et savante, de l'évolution phonétique du liégeois *hème*: le fait remarquable est ici le passage de *s* initial à *h* secondaire. L'auteur, se basant sur des considérations de phonétique générale et sur des faits de phonétique liégeoise, pense que c'est par évolution naturelle que *s* initial s'est acheminé vers *h* secondaire³. «Certes, conclut l'auteur, l'*h* initial issu de *s* n'est pas courant. Mais le témoignage irrécusable de *SIMIU* > *hème* prouve que, dans certains cas du moins, l'*s* initial peut s'altérer de la sorte⁴.»

Hème, en effet, est, pratiquement, un isolé, puisque *s* initial devant voyelle se maintient en liégeois et que les évolutions particulières de *SIMIU* – *SIMIA* et de quelques autres mots avec *s* initial en domaine italien et en domaine espagnol ne peuvent être invoqués qu'à titre comparatif. A côté de *hème*, L. Remacle pose *hèchi* (cf. J. Haust, *Dictionnaire liégeois*, p. 318), auquel il ne s'arrête d'ailleurs qu'un moment, *Xhignesse* (w. *hignèsse*), nom de lieu dont l'étymologie n'est pas sûre, et liégeois *huflé* «siffler», fort discutable lui aussi⁵.

¹ Sur les faits liégeois, voir M. PIRON, *op. cit.*, 315 ss.; comme M. PIRON, j'adopte l'étymon *SIMIA* et non *SIMIU*. Le singe n'apparaît guère dans les surnoms; sauf erreur, il n'a pas été relevé par H. CARREZ (*Les Noms d'animaux dans les noms de personnes de la région dijonnaise du XIII^e au XV^e siècle*, dans *Actes du 1^{er} Congrès international de Toponymie et d'Anthroponymie*, Paris 1938, p. 116 et ss.) ni par A. DAUZAT, *Les noms de famille de France*, p. 194 et ss.

Pour le traitement de *-my-*, comparer *SAMIARE* > w. *sinmi*, *sèmi*, etc.

² *Op. cit.*, p. 324, N 1.

³ Cf. L. REMACLE, *op. cit.*, p. 87 et p. 205.

⁴ *Op. cit.*, p. 87.

⁵ *Op. cit.*, p. 87, N 2 et 3, et p. 289. Pour le verbe «siffler», on pourrait prendre aussi en considération les formes picardes:

Malgré tout le poids de la démonstration prudente de L. Remacle, un fait reste plus puissant qu'un lord-maire. *Skime* change les données du problème, car cette forme du wallon occidental n'est pas une parente lointaine de *hème* comme l'italien *scimmia* ou l'espagnol *jimia*: *skime* et *xhime* ne peuvent démentir la solidarité picardo-wallonne si souvent affirmée.

Il faudrait donc, de préférence, trouver une explication commune, *sk-* ne pouvant, de toute façon, s'expliquer par une évolution naturelle de *s* initial devant voyelle. *Sk-* ne peut provenir, sauf accident tout à fait particulier, que de lat. *sc-*, *ers-*, *erc-*, ou germ. *sc-* (qui expliquent aussi, comme on sait, *h* liégeois). Nous en reviendrions donc à la correspondance classique:

pic. et w. occid. (*e*)*sk-* w. central *ch* w. liég. *xh-* → *h-*, comme, par exemple, dans

<i>eskardé</i>	<i>chaurdé</i>	<i>xhardé, hârdé</i>
<i>eskite</i>	<i>chite</i>	<i>hite</i>

Faut-il donc poser:

pic. et w. occid. *skime* [w. c. **chime*] w. liég. *xhime*, *hème*? En ce cas, il faudrait songer à une altération ancienne et postuler une forme du latin vulgaire **SCIMIA*: hypothèse qui s'insère dans la plus belle tradition *Neugrammatiker*, ô mânes de Gilliéron, et qui, d'ailleurs, ne fait que déplacer la difficulté, sans résoudre clairement le problème¹. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'un terme peu courant est facilement sujet aux altérations.

Je n'ose pas encore faire état du substantif masculin *chimot* 'petit vaurien' dans le dialecte de Fosse-lez-Namur (cf. *BSLW* LII, 122), auquel doit faire écho le mot *chimate* 'bambin' en Aunis et Saintonge (d'après Musset). Faut-il les rattacher au **chime* que nous cherchons ou à *chimer* 'pleurnicher', *FEW* II, 1609, *СУМА*?

Un résultat positif, en tous cas, c'est que *sindje*, aussi bien en

chufler (dans le Centre; à Mouscron, d'après L. Maes), *chufler*, *chifler* (Sigart), *chifler* (Hécart, Vermesse), *chiflau* (Lecesne).

¹ Il est curieux de noter, pour le nom de lieu *Xhignesse* (w. *hignèsse*), à côté de l'attestation la plus ancienne, *Seniaces* (1088), des formes en *Sc-*: *Sceniaces* (1135), *Schinaces* (1159, cette dernière dans une copie du XVI^e siècle) et, plus tardive, *Skinaiche* (1352).

Wallonie occidentale et en Picardie orientale que dans la zone liégeoise – par conséquent aussi en Wallonie centrale, malgré l'absence de témoignages absolument sûrs pour **chime* – est un mot emprunté au français et qui s'est substitué à un terme héréditaire¹.

Le problème général n'est pas rendu plus facile par une autre donnée qui n'a pas été, elle non plus, utilisée jusqu'ici. Dans des documents lillois de la fin du XIV^e siècle, on lit :

Il., VI symes, cousta chacun VIII frans, montent XLVIII frans, valent C l. XVI s.

Et desquelles symes le dit bailly au commandement de nostre dit seigneur a donné un au conte de Valois, frere du roy².

Les objets dont il est question ici sont vraisemblablement des singes. S'il en est bien ainsi, la forme *syme* est-elle héréditaire ou ne faut-il pas plutôt la considérer, vu la date tardive (1385), comme une forme refaite ou même comme un emprunt au latin? Il n'est pas exclu non plus qu'elle soit un emprunt au moyen néerlandais, qui connaît *symme* bien avant la fin du XIV^e siècle³.

La forme *skime* présente encore un autre intérêt: elle nous invite à franchir la frontière linguistique entre parlers romans et parlers flamands.

¹ Comp. M. PIRON, *op. cit.*, p. 324, N 1. – J. RONJAT est aussi d'avis que, en domaine d'oc, «singe» est «probablement emprunté au français»; le vieux prov. est *simi* (cf. *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, § 359). Mais à côté de *simi* existaient *esimi* «singe», *esimia* «guenon» (LEVY, *Petit dict.*): faut-il expliquer *e-* par un *e(i)* régulièrement prosthétique devant *sc-* initial, groupe altéré dans la suite?

Si **chime* a jamais existé, il s'est heurté à un homonyme: *chime*, *chume* < germ. SKUM. – GODEFROY (II, 125a) et HUGUET (II, 263) à sa suite, sous *chiche-face*, citent un texte du XVI^e siècle, dans lequel figure un mot *chimete*, mais, vérification faite sur l'édition de 1588 de ce texte, c'est *chimere* qu'il faut lire.

² Le 20 oct. 1385. Attestation au sujet de plusieurs objets envoyés à Philippe, duc de Bourgogne (*Arch. Dép. du Nord. Fonds de la Chambre des comptes de Lille; B. 1842, n^o 8 bis*), dans DEHAISNES, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle*, Lille 1886, p. 618. Je n'ai pu collationner le texte de DEHAISNES sur l'original.

³ Voir VERWIJS et VERDAM, *Middelndl. Wb.*, s. v. *simme*.

Le néerlandais connaît un mot *scharminkel*, *sche(r)minkel*, *scheminkel*, etc., substantif neutre, masculin et féminin, archaïque dans le sens de singe, mais qui est encore vivant aujourd'hui avec d'autres significations¹. Tous les germanistes sont d'accord pour rattacher ces diverses formes au moyen néerlandais *sceminkel*, dont l'étymologie n'est pas sûrement établie. Le *Woordenboek der Nederlandsche Taal* résume ainsi les opinions reçues: «Mnl. *sceminkel* uit *si(m)minkel*. Uit een lat. *SIMIUNCULA of met een basterduitgang van mnl. *simme* uit *simia*. Voor de *r* verg. *kerstanje* en *schaarluin*².»

L'excellente notice du *Middelnederlandsch Woordenboek* de Verwijs et Verdam, VII, p. 422, consacrée au mot *scheminkel* et parue en 1912, mérite d'être relue avec attention. Traduisons l'essentiel:

Scheminkel (*sceminkel*; *scam-*, *scom-*, *scim-*; aussi *seminkel*, *siminkel*, *simminkel*) subst. neutre, féminin et masculin. La forme courante en moyen néerlandais (f. flamande) est *scheminkel*, d'où néerlandais *scherminkel*, *scharminkel*. La forme historiquement exacte est *seminkel*, *sim-*, *simm-*, du moins si l'on peut considérer le mot comme emprunté au latin *SIMIUS*, *SIMIA* (comp. *Simme*), soit que, dans ce cas, la finale diminutive soit germanique (comp. la même finale dans *enkel*) ou qu'elle ait été aussi empruntée au roman; comp. latin *-UNCULUS*. Cependant il n'y a pas à recourir à un latin *SIMIUNCULUS* ou *-CULA*, et d'autant moins que le genre neutre du mot moyen néerlandais resterait alors inexpliqué... Le *sch* au début du mot n'est pas une objection à l'emprunt au roman; du *s* palatalisé (comp. *corsjet* pour 'corset') s'est développé de même en moyen néerlandais, en partant de *ch-* français, un *sch-*, prononcé *sj* à l'origine, mais devenu plus tard le néerlandais

¹ Cf. *Woordenboek der nederlandsche Taal*, XIV (J. A. N. KNUTTEL), 1936, s. v. *scharminkel*.

² *Loc. cit.* — VERCOULLIE, dans son *Beknopt etymol. Wb.*, s. v., imprime même *simiunculum*, sans astérisque. — Pour FRANCK (*Etym. Wb. der ndl. taal*, s. v.) le moyen néerlandais *scheminkel* est «vervormd uit ouder mnl. *si(m)minkel*, o. v. m., 'aap'. Ongetwijfeld een afl. van lat. *simia*; of wij echter van een lat. **simiuncula* moeten uitgaan, is onzeker: ook zou *si(m)minkel* een ndl. afl. van't uit *simia* ontleende mnl. *simme* (nog zuidndl. *sim*) kunnen zijn.»

sch sous l'influence de la graphie [ex. *scharnier* – charnière; *scherken* – chercher; *scherkemanage* – cherquemanage].

Un étymon *SIMIUNCULA est d'autant moins défendable qu'il n'a laissé nulle part de trace et que, d'ailleurs, suivant les principes de la dérivation latine, il n'est guère possible de justifier une forme de ce genre. Le suffixe diminutif en latin est, sous forme complexe, *-(i)culus*, *-(ū)culus* et non *-unculus*. Il y a bien *avunculus*, mais c'est un dérivé ancien en *-en-*, remontant à l'étape italo-celtique, élargi ensuite de façon différente en latin et en celtique¹. Dans *carbunculus*, *homunculus*, *latrunculus*, *raziuncula*, nous avons affaire à des substantifs à thème en *-n-*; seuls *ranunculus* et *jurunculus* sont des formations analogiques anciennes². On ne voit pas sur quel modèle aurait pu se former un *SIMIUNCULA.

D'autre part, l'explication de Verwijs et Verdam portant sur l'évolution du *sch-* de *scheminkel* n'est pas absolument convaincante: il faudrait d'abord prouver que l'*s* s'est vraiment palatalisé, ce qui, de toute façon, constituerait un cas d'exception (comme en wallon liégeois).

Enfin, distinguer une *gewone mnl. (vlaamsche) vorm* – soulignons *vlaamsch*: il s'agit du domaine germanique contigu au domaine roman – et une *historisch juiste vorm*, c'est faire une pétition de principes et vouloir, à tout prix, dériver *scheminkel* de *seminkel*³.

Permettons-nous de soumettre aux germanistes une explication... tout aussi hypothétique que celles qui précèdent.

Rien ne prouve que *sceminkel*, *sciminkel* ne soit pas la forme la plus ancienne. C'est un dérivé formé du suffixe *-inkel* et d'un radical *scem-*, *scim-*, qui évoque irrésistiblement notre forme picardo-wallonne *skime*, géographiquement aussi la plus proche. Est-ce à dire qu'il s'agirait d'un emprunt fait au domaine roman

¹ Cf. ERNOUT-MEILLET, *DEL*, 96, s. v. *auus*.

² Cf. STOLZ-SCHMALZ, *Lateinische Grammatik*, 5^e éd., I, p. 216; *ibid.*, *sangunculus*. Cf. aussi FR. STOLZ, *Historische Grammatik der lateinischen Sprache*, Leipzig, 1894, p. 578.

³ Il m'est difficile d'établir une liste chronologique des témoignages qui attestent l'existence de *scheminkel* et de *seminkel*; à ma connaissance, on ne s'est pas soucié de faire ce travail préliminaire, qui aurait été indispensable en l'espèce.

voisin? Oui, mais probablement à une époque ancienne, peut-être avant le X^e siècle: ce qui le prouverait, c'est l'histoire de la dérivation germanique en *-inkel*¹.

Le suffixe diminutif à armature consonantique *(n)kl*², que les dialectes germaniques occidentaux seuls ont connu, a fleuri surtout en ancien haut allemand et en anglo-saxon, et sa présence en anglo-saxon ainsi que des détails phonétiques montrent qu'il ne peut s'agir d'un emprunt au latin. Le plus ancien témoignage connu figure dans la *Lex Salica*. Les exemples sont beaucoup plus rares en ancien bas allemand et en vieux frison, et la vitalité du suffixe s'éteint avec la fin de la période ancienne des dialectes germaniques.

En moyen néerlandais ne subsistent plus que deux dérivés de ce genre, qu'il n'est pas interdit, semble-t-il, de considérer comme des reliques: *scheminkel* – *schimminkel* et, peut-être, *volencel* «faunus»³. On peut d'autant moins détacher ces termes des autres dérivés germaniques en *(n)kl* que la série connue en ancien haut allemand est constituée surtout de noms d'animaux: *huoni(n)-chli(n)*, *tûbi(n)kli(n)*, *anitikli*, *gens(n)kli(n)*, *esili(n)kli(n)*, *lêwi(n)-kli(n)*, etc.

Il n'est donc pas absolument absurde de voir en *scheminkel* un emprunt ancien au roman ou même au latin vulgaire, allongé d'un suffixe germanique souvent réservé aux diminutifs de noms d'animaux.

Cette explication concorderait avec ce qui a été dit d'une altération possible en latin vulgaire de *SIMIA* en **SCIMIA*: les deux hypothèses se prêteraient un appui réciproque. La question du genre des mots en moyen néerlandais trouverait en même temps une réponse acceptable et la coexistence des formes *sceminkel*,

¹ Je remercie M. J. Dupont, qui a attiré mon attention sur ce fait.

² Je puise, pour ce qui suit, dans W. WILMANN, *Deutsche Grammatik, Gotisch, Alt-, Mittel- und Neuhochdeutsch*, Straßburg 1896, II, § 250 et FR. KLUGE, *Nominale Stammbildungslehre der altgermanischen Dialekte*, 3^e éd., Halle 1926, § 63.

³ Mot d'ailleurs obscur; *volencel* ou *volentel*, selon les témoignages: cf. VERWIJS et VERDAM, *op. cit.*, s. v. *volentel*.

sciminkel (formes courantes) – *seminkel*, *siminkel*, *simminkel* s'éclaire naturellement si l'on considère la deuxième série comme étant constituée de formes refaites sur *simme*, mot bien connu en moyen néerlandais¹.

Le singe n'a pas encore fini d'intriguer les philologues et les linguistes².

Uccle-Bruxelles

Albert Henry

¹ Il se peut, comme on l'affirme couramment, que *simme* soit un emprunt direct au latin, mais je n'ai rien lu de précis à cet égard. La forme romane *syme* signalée plus haut est trop isolée pour qu'elle puisse être prise ici en considération.

² Un autre problème surgit immédiatement: peut-on songer à rattacher à (*l'es*)*kime*, (*le*)*kime* le moyen français *quin*, *quine* «singe»? Sur **kime*, senti comme féminin, a-t-on refait un masc. **kim -kĩ-quin*, puis sur ce dernier le féminin *quine*? N'oublions pas qu'à côté du nom de famille *Lequime* existe *Lequim*.

A propos de *quinaud*, le *DE* d'A. DAUZAT dit: «origine obscure: un rapport avec *quine* est peu probable.» Aucun rapport, en effet, avec *quine*, terme de jeu. Il faut considérer *quinaud* comme un dérivé de *quin -quine* «singe»: les trois mots apparaissent tous au XVI^e siècle avec le même sens (voir les textes dans le *Complément* de GODEFROY); de «laid, grimaçant, déformé» on est passé facilement à «déformé par la honte, confus». – Pour une autre explication (abrégé de *Jacquin*), cf. L. SAINÉAN, *Sources indigènes*, II, p. 84. – Cf. aussi *RF* XIV, 83.

Je ne puis actuellement offrir une solution ferme à tous ces problèmes lexicologiques. Il en est de même pour *simagrée*, *chimagrée*, ma documentation étant incomplète.

Je n'ai pu tirer parti de l'article de M. PIRON, *Wallon central et occid. chimot*, dans *BCTD*, XXIII (1949), p. 113-122. J'en ai eu connaissance en janvier 1950; le manuscrit de ma note que j'avais préalablement communiqué à mon collègue M. PIRON, a été envoyé à la Rédaction de la *VRom.* en décembre 1947.